

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5064 - Mercredi 18 Février 2026 - Prix : 200 Fc

ACCORD DE FOMBONI DU 17 FÉVRIER

Un 25e anniversaire célébré sous haute surveillance



25e anniversaire de l'accord de Fomboni.

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraledjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m2 - 49€/m2 / -> 2.492m2 - 49€/m2

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m2 - 49€/m2

Contact whatsapp : +269 333 21 02

29 Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Février 2026

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 36mn

Fadjr : 04h 55mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 51mn

Maghrib: 18h 39mn

Incha: 19h 53mn



AVC :

324 cas recensés en 2025

Selon les données récentes de la Direction de l'Information et des Statistiques Sanitaires (DISS), nous avons enregistré 233 cas d'AVC à Ngazidja, 18 cas à Anjouan et 73 cas à Mohéli en 2025. Ces chiffres sont alarmants et méritent une attention particulière. Pour nous éclairer sur ce sujet, nous avons interrogé Docteur Ibrahim Youssouf, médecin spécialiste en neurologie. Dans cet entretien, il explore les causes de cette situation, les facteurs de risque, les moyens de prévention et les solutions à apporter pour une meilleure prise en charge des patients atteints par cette maladie. Interview.

Question : Quelles sont les principales causes des AVC ?

Dr Ibrahim Youssouf : Tout d'abord un AVC est une perte soudaine d'une fonction neurologique d'une partie du corps causée par une lésion du cerveau due à une réduction du flux sanguin par une occlusion d'un vaisseau ou par hémorragie, une rupture d'un vaisseau cérébral. Il s'agit d'une urgence médicale qui est la 3ème cause de mortalité après les cancers et les maladies cardiovasculaires, et la première cause d'un handicap physique et mental acquis chez l'adulte. Et pour en revenir à la question, les principales causes des AVC sont : les troubles du rythme cardiaque, les maladies des valves cardiaques, les maladies des muscles cardiaques, l'occlusion ou la rupture d'un vaisseau sanguin, l'inflammation des vaisseaux cérébraux et les troubles de coagulation du sang.

Question : Quelle est la tranche d'âge la plus touchée par les AVC aux Comores ?

Dr I.Y : D'une manière générale, les personnes âgées de 50 ans et plus sont les plus touchées par les AVC. Cependant, nous constatons dans nos consultations régulières que les jeunes sont de plus en plus victimes, notamment en raison de facteurs de risque tels que le diabète, l'alcool, le tabac et le stress lié aux problèmes de la vie au pays. En effet, les cas souvent rencontrés sont surtout d'AVCH qui est souvent en rapport avec certaines malformations au niveau des vaisseaux sanguins (anévrismes), mais aussi la présence des multitudes des facteurs de risques, notamment le diabète, l'alcool, le tabac et le stress.

Question : Comment reconnaître les premiers signes d'un

AVC ? Et Que faire ?

Dr I.Y : Les premiers signes d'un AVC incluent l'apparition brutale d'une faiblesse d'un côté ou d'une partie du corps, des difficultés à parler ou à comprendre le langage, une déviation du visage ou de la bouche, des problèmes de vision, une perte de l'équilibre ou étourdissement, et des difficultés à marcher ou à coordonner les mouvements. Par conséquent en cas d'AVC, il est crucial de rester calme et de suivre ces étapes : noter rapidement l'heure de l'apparition du premier signe de l'affection, s'assurer que la personne respire normalement, ne pas donner à manger ni à boire, même des médicaments, appeler un numéro d'urgence, ou les secours, puis se rendre à l'hôpital le plus proche rapidement et au mieux informer les urgences avant d'y arriver, si possible.

Question : Quels sont les facteurs favorisant les AVC dans nos communautés ?

Dr I.Y : Les facteurs favorisant cette maladie incluent la pression artérielle très élevée, le taux de cholestérol élevé, le stress chronique, l'excès de poids, la consommation du tabac, le manque d'activité physique et la consommation d'alcool. Notons que la plupart de ces facteurs sont modifiables si on a la volonté de les contrôler.

Question : Comment prévenir les AVC ?

Dr I.Y : La prévention des AVC en général passe par plusieurs mesures, lesquelles sont à entreprendre en fonction du cas, notamment pour les malades hypertendus, mesurer régulièrement la tension artérielle, réduire la consommation de sel, faire des activités physiques régulières, éviter le stress, suivre les conseils et prendre les médicaments prescrits par le médecin ; pour le diabète et l'obésité, faire des activités physiques régulières, manger équilibré avec moins de sucre et de gras, boire de l'eau régulièrement, éviter les boissons gazeuses et glacées, préconiser les boissons chaudes et soupes, suivre les conseils et prendre les médicaments pres-

crits par le médecin, faire des bilans de contrôle ; pour le stress, relaxer en faisant des tâches de loisirs, yoga, faire des exercices physiques, réduire les sources de stress, dormir suffisamment, parfois prendre des calmants anti-stress ; pour les fumeurs et les alcooliques, utiliser les produits de substitution ou médicaments pour arrêter de fumer. D'autres mesures de prévention incluent des émissions sur l'alimentation et l'activité physique à tous les niveaux, renforcer l'éducation physique et sportive dans les écoles, effectuer un dépistage précoce pour les maladies cardiovasculaires à tous les niveaux, puis accroître la production des produits alimentaires naturels dans nos îles pour consommer local. Il est également important de mesurer régulièrement sa tension artérielle, réduire la consommation du sel, faire des activités physiques régulières, éviter le stress, suivre les conseils et prendre les médicaments prescrits par le médecin pour ceux qui ont des maladies chroniques. Nous ne le répétons jamais assez, évitons les aliments trop gras et trop salés !

Question : En qualité de spécialiste neurologue, quelles seraient vos recommandations pour les autorités sanitaires locales concernant l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes d'AVC ?

Dr I.Y : Il est essentiel de faciliter l'accès aux soins, quitte à mettre en place un programme de soutien des patients victimes d'AVC. Je recommanderai la création d'un service de neurologie bien équipé, avec l'extension d'un centre de rééducation fonctionnelle, mais également des formations de médecins neurologues, le renforcement du système de mutuelles et d'assurances maladie pour faciliter l'accès aux soins pour les personnes défavorisées, et la mise en place de programmes de soutien pour les patients victimes d'AVC.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie



La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois / Montant :

6 mois / Montant :

12 mois / Montant :

Mode de règlement :

Espèces /

Chèque / n°

Virement bancaire / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo

Librairie A la Page

Librairie Nouveautés

Librairie Au Paradis des livres

Sawa Prix

Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)

Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)

Kiosque BUS (Place des banques)

ACCORD DE FOMBONI DU 17 FÉVRIER

Un 25e anniversaire célébré sous haute surveillance

Pour la première fois, les autorités de l'État ont officiellement commémoré, ce mardi 17 février, le 25e anniversaire de l'Accord-cadre de réconciliation nationale signé en 2001 à Fomboni. Une célébration marquée par un important dispositif sécuritaire, une faible mobilisation locale et un climat de vive controverse avec l'opposition à Mohéli.

La capitale de Mohéli a vécu, ce mardi, une journée particulière à l'occasion du 25e anniversaire de l'Accord-cadre de Fomboni, signé le 17 février 2001, qui avait ouvert la voie à la sortie de la crise séparatiste ayant secoué l'archipel entre 1997 et 2001. Pour cette première commémoration officiellement organisée par l'État, les autori-

tés n'ont pas lésiné sur les moyens. Plusieurs contingents de forces de l'ordre ont été déployés sur l'île depuis quatre jours, plaçant Fomboni sous très haute surveillance. Des participants ont également été mobilisés depuis Moroni et Mutsamudu afin d'assurer une forte mobilisation populaire à la cérémonie. Malgré ce dispositif, la mobilisation locale est restée faible.

La célébration s'est tenue dans un contexte particulièrement tendu entre le pouvoir central et l'opposition de Mohéli, réunie autour du Mouvement du 17 février et de l'Opposition Unie de Mwali (OUM). Cette dernière organise traditionnellement, chaque année, une commémoration distincte de la signature de l'accord. Mais cette fois-ci, elle a renoncé à son rassemblement, tout

en appelant ses partisans à rester chez eux. Dans les jours précédant l'événement, cinq adolescents de Djoiezi ont été interpellés, soupçonnés d'avoir érigé des barricades. Ils ont passé plusieurs heures à la gendarmerie, en présence de leurs parents, avant d'être relâchés. À Bangoma ainsi qu'à Salamani, un quartier de Fomboni, des domiciles privés ont également été perquisitionnés. Selon des sources locales, les forces de l'ordre recherchaient notamment des T-shirts qui auraient été confectionnés dans le but de boycotter la cérémonie.

Pour les responsables de l'opposition, le président Azali Assoumani et son équipe n'auraient pas la légitimité de célébrer l'Accord-cadre de Fomboni. Ils estiment que ce texte fondateur, qui a servi de base à la

Constitution de 2001 instituant une large autonomie des îles et la présidence tournante, aurait été vidé de sa substance par les réformes engagées ces dernières années. Au cours de la cérémonie, plusieurs intervenants, dont des représentants de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du système des Nations unies, ont salué le rôle déterminant de l'Accord-cadre dans la préservation de l'unité nationale et la stabilisation de l'État comorien après quatre années de crise séparatiste à Anjouan.

Un film documentaire retraçant les grandes étapes du processus de réconciliation nationale a été projeté sur écran géant devant le public. Dans son discours, le chef de l'État, Azali Assoumani, s'est directement

adressé à l'opposition : « La fête du 17 février n'est pas la vôtre, elle nous appartient et nous l'avons récupérée. Aucun de vous, d'ailleurs, n'a été signataire de l'accord. Pourquoi ne venez-vous pas la célébrer avec nous ? », a-t-il lancé. Le président a également promis que le tour de l'île d'Anjouan à la présidence interviendrait en 2029, « dans la paix », tout en saluant la capacité du pays à organiser, depuis 2002, des alternances régulières tous les 26 mai. La commémoration s'est achevée par la coupure du ruban inaugurant une stèle érigée à la mémoire de la réconciliation nationale, symbole, selon les autorités, d'un tournant décisif de l'histoire politique des Comores.

Riwad

DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Trois communes au cœur d'un nouveau programme durable

L'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Union des Comores ont officiellement lancé le lundi 16 février dernier, un projet d'accompagnement des collectivités pour l'élaboration de plans locaux de développement durable. La cérémonie s'est tenue à Moroni, marquant le démarrage opérationnel du programme sur le terrain.

Les locaux ont été inaugurés en présence d'Evangelidis Ioannis Pavlos, représentant diplomatique de l'Union européenne aux Comores, et de Traian Laurentiu Hristea, représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Océan Indien. Selon le communiqué, cette initiative traduit « une volonté commune d'ancrer le développement dans les



réalités locales ». Doté d'un financement de 616 000 euros, mobilisé par l'Union européenne, le projet concernera trois communes como-

riennes et bénéficiera directement à près de 3 000 habitants. Il prévoit « des interventions rapides, concrètes et adaptées aux besoins exprimés

par les populations ».

Le texte insiste sur « une planification territoriale concertée », « une gouvernance locale plus inclu-

sive » et « une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les politiques communales ». L'adaptation aux effets du changement climatique figure parmi les priorités, tout comme « la valorisation durable des ressources locales », notamment à travers la promotion d'activités écotouristiques respectueuses des écosystèmes.

Inscrite dans la dynamique du Pacte Vert et Bleu soutenu par l'Union européenne aux Comores, l'initiative ambitieuse « d'améliorer durablement les conditions de vie des communautés bénéficiaires ». Les partenaires affirment vouloir transformer cette coopération en résultats tangibles et mesurables au profit des territoires.

Mohamed Ali Nasra

SOMMET UA :

Azali Assoumani pour une paix durable en Afrique

C'est le plaidoyer que le chef de l'Etat comorien a fait lors du récent 39e sommet de l'Union Africaine, tenu à Addis-Abeba, les 14 et 15 février derniers. Au cours de ce rendez-vous annuel, la délégation comorienne a fait de nombreuses rencontres dans le but de renforcer sa coopération sur le continent. Ce 39e sommet de l'Union Africaine s'est tenu dans un moment charnier de la géopolitique mondiale où l'Afrique, jusqu'à là inaudible, doit prendre pleinement sa place dans le concert des nations.

En marge du sommet de l'UA, le chef de l'Etat comorien a pris part à des nombreuses rencontres dont celle du Conseil de paix et de sécurité.

Après la présentation du rapport sur la paix et la sécurité, les chefs d'État ont pris la parole. Azali Assoumani est intervenu pour rappeler les priorités des Comores dans un contexte continental sensible.

Selon Beit-Salam, Azali Assoumani aurait souligné la nécessité pour les Africains d'avoir un continent pacifié : « Il a souligné l'importance de la paix durable en Afrique », mais aussi « attiré l'attention sur la ques-

tion de l'intégrité territoriale et évoqué la situation de l'île comorienne de Mayotte ».

Fidèle à ses convictions, le président de l'Union des Comores n'a pas manqué de rappeler la souffrance du peuple palestinien auquel il a réitéré son soutien : « Il a également réaffirmé le soutien des Comores à la Somalie ainsi que la solidarité du pays avec la Palestine ». Au cours de son périple éthiopien, le chef de l'Etat a aussi participé à la rencontre, UA-Italie en présence de la cheffe de gouvernement italienne : « Cette rencontre de haut niveau, aux côtés de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Georgia Meloni, est consacrée au suivi du Plan Mattei pour l'Afrique, une initiative visant à renforcer les investissements et les

partenariats stratégiques entre l'Italie et les pays africains ».

Du nom de l'ancien dirigeant du groupe italien ENI, Enrico Mattei, le plan Mattei pour l'Afrique vise au renforcement de la coopération entre l'Italie et l'Afrique dans des nombreux domaines, notamment l'énergie, l'agriculture, réduire la migration irrégulière. D'où le plaidoyer du chef de l'Etat, « À cette occasion, Son Excellence le Président AZALI Assoumani met en avant les priorités du Plan Comores Émergent, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de la formation des jeunes, afin de mobiliser des partenariats concrets au service du développement national ».

Imtiyaz



Azali au 39e sommet de l'UA.

BIODIVERSITÉ

Mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique

La sixième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre de la CDB (SBI 6) abordera une série de questions liées à la mise en œuvre et notamment : mobilisation des ressources et mécanisme financier ; la planification, suivi, compte rendu et examen, le renforcement des capacités et développement et coopération technique et scientifique, coopération avec d'autres conventions et organisations internationales.

La 6e session se tiendra du 16 au 19 février 2026 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome, en Italie. Il faut savoir que le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal, adopté en 2022 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), vise à inverser cette tendance et à remettre la nature sur la voie du rétablissement. La réussite du CMB et la mise en œuvre des changements transformateurs nécessaires dépendent de son application. Entre autres sujets, les délégués doivent examiner les principales conclusions de trois études portant sur : la relation entre la viabilité de la dette et la

mise en œuvre de la CDB ; la mise en œuvre des orientations relatives aux garanties dans les mécanismes de financement de la biodiversité, y compris les bonnes pratiques et les enseignements tirés, ainsi que les possibilités d'amélioration ; et la relation entre la biodiversité et le financement climatique. Ils examineront également le mandat du septième examen quadriennal de l'efficacité du mécanisme financier et celui de l'évaluation complète du montant des fonds nécessaires à la mise en œuvre pour la dixième période de reconstitution du Fonds fiduciaire pour le Fonds pour l'environnement mondial. Ils prendront connaissance des dernières informations concernant les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité, ainsi que des objectifs nationaux visant à appuyer la mise en œuvre du Fonds mondial pour la biodiversité (GBF). Ils examineront les options permettant de combler les lacunes en matière de capacités technologiques, techniques et institutionnelles et se pencheront sur les termes de référence pour les évaluations indépendantes de la pertinence et de l'efficacité du cadre stratégique à long terme pour le renforcement des capacités et le développe-



Un panel pendant la session.

ment, ainsi que du mécanisme de coopération technique et scientifique. Durant les quatre jours de la réunion, les participants devraient aborder une série de points essentiels à la mise en œuvre du CMB, allant des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) à la mobilisation des ressources et à la collaboration scientifique. En ouvrant la réunion, la présidente de la SBI 6, Clarissa Souza Della Nina (Brésil), a exhorté les délégués à « trouver un terrain d'entente pour le bien commun » et à privilégier « les solutions aux limites ». Jaime Andrés Gnecco Daza, ministre plénipotentiaire de Colombie, au nom de la présidence de la seizième réunion de la Conférence des Parties (COP 16), a souligné la nécessité de mécanismes fiables de renforcement des capacités, fondés sur la confiance et l'apprentissage mutuel, et a appelé à renforcer les synergies entre les programmes relatifs à la biodiversité et au climat.

Mmagaza



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIANCE DE SYSTEMES ALIMENTAIRES
(P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

APPEL D'OFFRE

Objet : Acquisition d'équipements d'installations de DCP

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM), mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat avec l'appui financier de la Banque mondiale, lance le présent marché concernant l'acquisition d'équipements destinés à l'installation de Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) afin d'améliorer l'accès des pêcheurs aux ressources halieutiques, d'optimiser les captures et de soutenir les revenus du secteur de la pêche.

Pour avoir plus d'informations ou pour télécharger le Dossier d'Appel d'Offre, veuillez consulter notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appe-doffre/>

La date limite pour soumettre les offres est fixé au **10 mars 2026 à 14h00**.

Pour soumettre les dossiers d'appel d'offre, rendez-vous au siège du FSRP_KM sis au Ministère de l'Agriculture Mdé – Ex Cefader).

Lancé le 18 février 2026



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

1. Un (1) Chef du Service des Marchés et Contrats (REPUBLICATION)

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunit-es-et-carrieres/> avant le **22 février 2026 à 16h00 (heures de Maurice)**.

BASKETBALL :

Un Comorien à une portée de la NBA

Jeune basketteur issu de la diaspora, Karim Lebon Mohamed a été remarqué lors de la tournée de l'équipe nationale des Comores de basketball aux Amériques, l'année dernière. À 19 ans, il vient d'être sélectionné avec une bourse à l'appui pour étudier mais aussi jouer au basket, son sport favori, dans le Malcolm X College de Chicago.

C'est en tout cas ce qu'a annoncé l'ambassade des États-Unis aux Comores dans une publication sur ses plateformes en ligne : « L'Ambassade des États-Unis à Madagascar et aux Comores est ravie de féliciter Karim Lebon Mohamed pour sa sélection dans l'équipe de basketball du Malcolm X College à Chicago ». Et la communication de continuer sur les aptitudes du jeune

homme, qui ont conduit à cette sélection : « Le jeune homme de 19 ans a démontré son talent exceptionnel lors de la tournée de l'équipe nationale de basket-ball des Comores en Amérique du nord et centrale. Le travail acharné et le dévouement de Karim lui ont valu non seulement une place dans l'équipe, mais également une bourse complète pour étudier au Malcolm X College ».

Une bonne nouvelle pour le jeune Karim, mais aussi pour le basket comorien, qui a là l'opportunité de démontrer son savoir-faire dans le pays où le basket est roi. Ce programme étudiant-joueur est une opportunité donnée aux étudiants américains, comme étrangers, pour combiner à la fois sport et études. Inscrit dans ce que les Américains appellent « Community College », Malcolm

X College participe à la National Junior College Athletic Association, un antichambre de la NCCA, laquelle joue un rôle de tremplin pour les joueurs qui accèdent ensuite à la professionnelle nord-américaine de basketball, la NBA.

Pour l'ambassade américaine, cette sélection du jeune basketteur « illustre les solides liens entre les peuples des États-Unis et des Comores, ainsi que les opportunités que le sport offre pour créer des passerelles entre les continents ». Au jeune Karim de saisir cette opportunité en essayant d'aller au-delà en intégrant demain une université de renom, qui va lui ouvrir une opportunité d'intégrer la NBA un jour.

Imtiyaz



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

**MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**

SECRETARIAT GENERAL



France 
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

- Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

- Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National
du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI
HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des
Finances, du Budget et du Secteur Bancaire,
Unité de Gestion du Projet, sise, Place de
l'indépendance, Moroni - Union des
Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ;
mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes—heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

Chiffre d'affaires annuel moyen :
Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement
-----****-----
MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurités.
 - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
 - Une solution de gestion des réclamations.
 - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
 - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
- Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
- Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget

et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes—heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

o Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

o Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

o Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

COMBOXE :

Une deuxième édition réussie au-delà des espérances

Alors que les amoureux s'en-
voient des fleurs durant la jour-
née du 14 février, les boxeurs
comoriens de la diaspora échan-
geaient les coups lors de la deuxi-
ème édition de la Comboxe sous l'é-
gide de la Fédération Comorienne
de Boxe. Avec la présence du
secrétaire général, et du directeur
technique national de la FCB dans
la cité phocéenne, les dirigeants du
noble art comorien ne voulaient
rien laisser au hasard. Durant une
journée donc, les meilleurs pun-
cheurs de la diaspora, mélangés à
d'autres boxeurs français, se sont
mesurés dans une ambiance bon
enfant, et un public, qui a répondu
présent à cet évènement sportif.

En tout, et en suivant le calen-
drier établi par la Fédération
Comorienne de Boxe, ce ne
sont pas moins de 13 combats, qui
ont animés la journée du 14 février
au Gymnase Vallier à Marseille. Dix
combats amateurs, deux combats
pour la boxe éducative, et un seul
combat professionnel. Et durant

cette journée de célébration de la
boxe comorienne en France, de
nombreux boxeurs de la diaspora se
sont illustrés sur le ring du Gymnase
Vallier. Une situation qui doit réjouir
les dirigeants de la fédération de
boxe, à commencer par son prési-
dent, Loukman Azali, qui veut cons-
tituer l'équipe la plus compétitive
possible lors des prochains jeux des
îles, qui vont se dérouler aux
Comores en 2027.

Et dans cette perspective, il pour-
ra compter sur des jeunes boxeurs de
talents, qui ont montré de quoi ils
étaient capables lors de cette sortie
marseillaise. Dans la catégorie des
70 kg, le jeune Moussa Moussa s'est
imposé : « Impressionnant du début
à la fin, Moussa Moussa (coin bleu)
s'est imposé avec la manière dans la
catégorie de 70 kg. À l'unanimité
des juges, il a dominé Lounis
Boualem (coin rouge) et offert une
belle victoire à l'équipe comorienne
», rapporte la FCB. A en croire la
FCB, le directeur technique national
aurait déjà été séduit par ce jeune
talent au point d'envisager la possi-

bilité de le faire jouer aux Jeux de
2027 : « La direction technique
nationale, qui estime qu'il a le poten-
tiel pour intégrer l'équipe A et défen-
dre les couleurs des Comores lors
des Jeux des îles de l'océan Indien
2027, que notre pays aura l'honneur
d'organiser ».

Autre boxeur à s'être illustré,
Riad Yousseuf dans la catégorie de
plus 75kg : « C'est bien parti pour
notre boxeur Riad Yousseuf, coin
bleu, qui a remporté son combat à
l'unanimité des juges face à Dan
Partouche, coin rouge, dans la caté-
gorie de 75 kg ». Avec cette deuxi-
ème édition, la FCB, est dans la conti-
nuité de ses actions, depuis plus
deux ans, à la fois dans la restructu-
ration, la formation, l'encadrement
technique, la régularité des compéti-
tions, avec un seul but ultime : l'or-
ganisation des jeux des îles 2027. «
L'objectif de cette compétition inter-
nationale est de préparer les Jeux des
Îles de l'océan Indien 2027 que notre
pays s'apprête à organiser ».



Intiyaz

Moussa Moussa remporte son combat à Marseille.

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL

Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;
- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :
A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.
Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :
10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :
Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements ;
Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.



FOIR XPO

BÉNÉFICIAIRES PROJET MAYENDELEYO

19 > 21 FÉVRIER 2026

PLACE DE L'INDÉPENDANCE
FOMBONI - MWALI



LA FOIRE DU PFSS « MAYENDELEYO YA UMDJA »

Emplois, Agriculture • Commerce • Artisanat • Digitalisation

Des parcours inspirants. Des jeunes et des femmes autonomisés grâce à l'auto-entrepreneuriat, à la formation et à la création d'emplois. Des ménages plus résilients. Venez découvrir des réussites qui transforment durablement nos communautés.

Du **19 au 22 février 2026 à Fomboni - Mwali**, le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, avec l'appui de la Banque mondiale, organise la Foire agricole, commerciale et artisanale du Projet FSS-RRC - Mayendeleyo ya Umodja.

Au programme : réalisation et création d'emplois, exposition-vente de produits locaux, témoignages de réussite, innovations numériques, digitalisation du projet, ciblage et renforcement du capital humain.

Plus de 40 000 ménages vulnérables ont déjà renforcé leur résilience et développé des activités génératrices de revenus durables.

Venez découvrir des réussites qui transforment durablement nos communautés.

**Renforcer la résilience des ménages pauvres et vulnérables affectés
par les effets des crises multiples**